

Québec français



La sociologie du sport au Québec Témoin critique des enjeux et des débats sociaux

Suzanne Laberge

Number 114, Summer 1999

Écriture et sport

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56198ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laberge, S. (1999). La sociologie du sport au Québec : témoin critique des enjeux et des débats sociaux. *Québec français*, (114), 91–93.

La sociologie du sport au Québec

Témoin critique des enjeux et des débats sociaux

PAR SUZANNE LABERGE*

Soit en raison de sa dimension manifestement corporelle, soit en raison de sa connotation ludique (du moins à ses origines), le sport a représenté jusque dans les années 1960 un domaine de théorisation ou un objet de recherche passablement secondaire en sociologie. Sa connotation ludique faisait en sorte qu'il était perçu comme un secteur d'activités sociales relativement « neutre », c'est-à-dire échappant à la dynamique des rapports de pouvoir et des processus sociaux. Ce n'est qu'avec l'avènement de la Révolution tranquille que le sport réussit à susciter l'intérêt des sociologues au point de devenir l'objet central de leurs travaux. Une masse critique de chercheurs a progressivement émergé, justifiant la formation d'un secteur distinct de recherches, soit la « sociologie du sport ». Il est intéressant de noter cependant que la sociologie du sport ne s'est pas développée au sein des départements de sociologie mais bien dans des départements d'éducation physique ; à cet égard, la sociologie du sport au Québec est le produit des conditions sociohistoriques dans lesquelles elle s'enracine, soit celles-là mêmes qui ont rendu possible la création des départements d'éducation physique dans nos universités.

Une naissance au cœur de la Révolution tranquille

Il faut ici rappeler que les départements d'éducation physique ont été créés au sein des universités québécoises durant les années 1950 et 1960. Le projet social de démocratisation de l'éducation qui a marqué ces deux décennies au Québec a fourni les conditions favorables à une spécialisation et à la création de nouvelles disciplines. C'est ainsi que les éducateurs physiques ont pu faire leur entrée dans le champ de production intellectuelle universitaire. Ils y occupaient toutefois une position marginale, au bas de la hiérarchie. Afin de changer la perception qu'on avait de leur contribution au savoir et de modifier cette position peu enviable, les éducateurs physiques œuvrant dans les départements universitaires ont alors emboîté le pas à la poussée hégémonique des sciences quantitatives et expérimentales. Voulant se dissocier de l'« humanisme intégral » qui avait prévalu jusqu'alors, les départements d'éducation physique ont pris le virage « scientifique ». La vague américaine de



l'aérobique et du *fitness* tombait à point pour amorcer ce virage. Les études relatives aux effets physiologiques du « conditionnement physique »¹ ont servi d'illustration ou de démonstration à l'effet que le domaine de l'activité physique comportait aussi un volet scientifique. Ce fut le début de l'hégémonie des études en physiologie de l'exercice en éducation physique au Québec. La sociologie du sport n'était alors pas encore considérée comme une des sciences de l'activité physique, ni comme un secteur autonome de production de savoirs. Tout comme l'histoire et la philosophie, la sociologie du sport était perçue comme un domaine marginal contribuant plus à la culture générale des éducateurs physiques qu'à leur formation scientifique. Pourtant, au cours de cette même période, la sociologie du sport s'affirmait en Europe en tant que secteur disciplinaire autonome avec la création de la première association de sociologie du sport, soit l'International Committee for the Sociology of Sport (qui devint par la suite l'International Sociology of Sport Association) et avec la publication de son périodique, l'*International Review for the Sociology of Sport*. En pleine période de ce que l'on a appelé la Révolution tranquille, les éducateurs physiques québécois étaient peu actifs dans ces associations scientifiques ; leurs priorités allaient plutôt à une analyse critique des problèmes et débats sociaux qui traversaient alors le sport et l'activité physique au Québec. À leur façon et dans leur domaine, ils ont participé à l'éveil sociopolitique des Québécois.

Certaines conditions ont favorisé l'émergence et la reconnaissance progressives de la sociologie du sport comme une des sciences de l'activité physique. Selon Yerlès et Boileau, les deux pionniers de la sociologie du sport au Québec, trois éléments auraient eu un rôle catalyseur dans l'émergence de ce secteur.

En premier lieu, la production à teneur sociologique d'intellectuels-pionniers (dont Sheedy, 1977a, 1977b et 1978)² et d'éducateurs physiques militants aurait d'une certaine manière démontré la pertinence d'une perspective sociologique au sein de la discipline. Cette production a eu notamment comme tribune une revue intitulée *Le Desport*. Les gens qui s'y exprimaient voulaient faire entendre une perspective critique sur les pratiques dans le domaine de l'activité physique et du sport, entre autres en mettant en lumière les enjeux et les rapports de force



et en dénonçant les idéologies présentes dans le sport et l'activité physique au Québec (Boileau et Boulanger, 1982 ; Brodeur, 1979, 1980a, 1980b, 1981 ; Jamet, 1980b, 1982 ; Laberge, 1982).

Un second élément réside dans le fait que quelques éducateurs physiques sont allés chercher dans les universités américaines (dont l'Université d'Illinois) ou canadiennes-anglaises (dont Waterloo) la légitimation scientifique en sociologie du sport (ces deux universités étant parmi les premières à offrir une formation spécialisée en sociologie du sport).

Enfin, il y aurait le fait que le concept de « sciences de l'activité physique » invitait à un certain pluralisme sous-disciplinaire, sans qu'il soit pour autant le fruit d'une intention explicite de la part des sciences qui dominaient alors le champ de production intellectuelle en éducation physique. La conjoncture permettait la convergence d'intérêts différents : la sociologie du sport aspirait à un statut de secteur ou de sous-discipline au sein des départements d'éducation physique, et les sciences hégémoniques (physiologie, biomécanique) voyaient d'un bon œil l'accroissement éventuel que la sociologie du sport pouvait apporter au volume de productions scientifiques des départements.

Ce n'est que 16 ans après l'entrée de l'éducation physique dans le secteur universitaire, soit en 1982, que l'ampleur de la production de connaissances sur le sport dans une perspective sociologique rend possible un acte d'affirmation de l'existence du secteur disciplinaire « sociologie du sport ». Il s'agit du premier colloque en sociologie du sport tenu dans le cadre du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) et organisé par Yerlès et Boileau³. En plus de permettre un premier rassemblement et de favoriser une prise de conscience collective des chercheurs préoccupés par la compréhension sociologique de l'activité physique et du sport, ce colloque a en quelque sorte exprimé publiquement que la sociologie du sport existait au Québec et qu'elle allait prendre une part active au sein des sciences de l'activité physique et du sport ainsi que dans les débats qui traversaient cette sphère d'activités sociales.

Au cours des 15 dernières années, on a assisté à une lente consolidation du domaine d'études. Ainsi des réseaux se sont constitués entre les chercheurs des universités québécoises, de même qu'entre ces derniers et des chercheurs en sociologie du sport des universités américaines et européennes. Les chercheurs québécois ont en outre publié leurs recherches dans des périodiques internationaux spécialisés en sociologie du sport et en sociologie. Enfin, la publication d'un numéro thématique consacré à la sociologie du sport (sous la direction de Laberge et Harvey⁴) dans le périodique *Sociologie et sociétés* a confirmé la reconnaissance par les sociologues québécois de la sociologie du sport en tant que spécialité.

Toutefois, il faut reconnaître que la production scientifique en sociologie du sport s'est effectuée de façon relativement lente. Les convictions professionnelles de certains chercheurs ont orienté leur production vers des préoccupations qui animaient le milieu professionnel local, tels le statut des éducateurs physiques dans la société québécoise (Boileau, 1982 ; Brodeur, 1981 ; Larouche, 1984 et 1991), la professionnalisation des

entraîneurs (Laberge, 1992a), ou la conception même de la mission et du curriculum des départements d'éducation physique (Demers, 1982 et 1988). Ces universitaires s'inscrivaient à leur façon dans un courant de « sociologie engagée », courant qui a marqué la sociologie québécoise des années 1970 et du début des années 1980. Leurs recherches et publications visaient principalement une contribution au changement social plutôt qu'une contribution au savoir théorique.

Une discipline enracinée dans sa société

L'inventaire des études effectuées jusqu'à ce jour en sociologie du sport au Québec atteste du fait que la production de connaissances a été fortement inspirée par les enjeux sociaux qui ont marqué la société québécoise ainsi que par les problèmes spécifiques du milieu de l'éducation physique et du sport. On comprendra qu'il est impossible dans le cadre de cet article de citer la totalité des travaux réalisés depuis les années 1970. À titre indicatif, nous mentionnerons quelques problématiques majeures qui ont été abordées par plus d'un auteur.

Les rapports francophones-anglophones dans le domaine du sport ont constitué un des premiers thèmes de réflexion sociologique (Boileau, Landry et Trempe, 1976) et ont généré une quantité importante de travaux. Les rapports ethniques vécus au Québec ont ainsi servi de déclencheur à l'analyse et à la compréhension de divers processus sociaux. À travers les relations ethniques, Rompré et Saint-Pierre (1972) et Plante (1975) ont analysé les idéologies qui alimentaient la dynamique des conflits en hockey professionnel. Boileau (1978 et 1980) et Boileau et Guay (1996) ont traité du changement social ; Duperreault (1981), Boileau et Boulanger (1982) ainsi que Lavoie (1989) et Walsh, Lavoie Grenier et Coulombe (1992) ont étudié diverses manifestations de la discrimination envers les francophones dans le hockey professionnel. Connexes à cette thématique, certains travaux ont porté sur la spécificité culturelle québécoise en sport ; à cet égard, Yerlès (1982) a traité des modes particuliers d'intégration dans les associations sportives et Laberge et Girardin⁵ ont discuté des problèmes épistémologiques et méthodologiques reliés aux études comparatives transculturelles. Au cœur des débats référendaires, Laberge, Carpentier et Albert⁶ ont étudié le sentiment d'appartenance nationale des athlètes québécois et Rail, Harvey et Gaston⁷ et Harvey⁸ ont proposé des réflexions sur le type de nationalisme qui anime le sport au Québec.

La promotion massive des activités physiques et sportives de loisir qui a marqué les dernières décennies, et dont les programmes gouvernementaux fédéral (*ParticipAction*) et provincial (*KinoQuébec*) ont été les principaux instigateurs, a également généré de nombreux travaux traitant diverses problématiques, dont les stratégies politiques (Jamet, 1980a) et la place et le rôle des interventions de l'État en matière de sport et d'activité physique (Harvey et Proulx, 1988 ; Harvey et Thibault, 1996) ; les idéologies inspirant le courant du conditionnement physique (Harvey, 1983 ; Brodeur, 1988) ; le pouvoir exercé sur les usages sociaux du corps (Laberge, 1986 ; Harvey et Sparks, 1991 ; Rail, 1996) ; et les logiques sociales et culturelles présidant aux choix des acteurs sociaux en matière d'activités physiques de loisir (Boulanger, 1988 ; Laberge et Sankoff, 1988).



Bien que les chercheurs en sociologie du sport au Québec aient été animés dans leur production par les enjeux locaux, ceci n'a pas pour autant significé un repli sur soi. En effet, les chercheurs ont également participé, et contribuent de plus en plus, aux débats qui ont traversé la sociologie du sport au plan international. Mentionnons entre autres les questions relatives à la spécificité culturelle des femmes (Rail, 1990 ; Laberge, 1992b), à l'équité en éducation physique (Rail et Dallaire⁹), à l'homophobie (Rail, 1999), aux rapports sociaux de sexe (Laberge 1991 ; Laberge et Albert¹⁰), au phénomène du dopage sportif (Laberge et Thibault, 1993), à la culture sportive postmoderne (Rail, 1991a, 1991b, 1995, 1998¹¹), aux sports extrêmes (Laberge et Albert¹²) et au phénomène des transformations économiques et de la mondialisation (Harvey et Houle¹³ ; Harvey et Saint-Germain, 1995).

Enfin, les intellectuels ne sont pas restés silencieux devant les récents débats entourant la tenue des Jeux olympiques au Québec (Harvey et Rail¹⁴), le financement du sport professionnel au Canada (Harvey¹⁵ ; Harvey, Lavoie et Saint-Germain, 1998) et du sport « amateur » au Québec (Laberge et Hallé¹⁶).

Traditions théoriques

Au plan des traditions théoriques, la production québécoise en sociologie du sport se caractérise par une grande diversité. Ceci tient peut-être à l'indépendance intellectuelle des chercheurs ou encore au fait qu'ils travaillaient sur des problématiques ou des objets différents. Au-delà de cette diversité, il demeure que les productions québécoises en sociologie du sport partagent une certaine vision de la société et une épistémologie privilégiant une approche herméneutique. Ainsi, à titre de point de convergence, la production québécoise a davantage adopté la conception weberienne et marxienne selon laquelle la société n'est pas le fruit d'un consensus autour de valeurs communes, mais plutôt le produit de l'affrontement des intérêts. Au plan épistémologique, le sport a été étudié dans son contexte sociohistorique, c'est-à-dire dans le contexte général de l'ensemble des productions culturelles ; ainsi le sport est considéré soit comme un enjeu de luttes culturelles, soit comme un « champ » (au sens bourdieusien du terme) se situant dans un système plus large de pratiques sociales.

Les chercheurs québécois ont manifesté une grande ouverture aux divers courants théoriques qui ont marqué la sociologie. À titre d'illustration, on peut mentionner la sociologie politique de Gramsci utilisée notamment par Jamet (1980a), l'approche actionnaliste de Touraine exploitée par Harvey (1983), l'approche phénoménologique qui a inspiré les travaux de Rail sur la violence en sport (1992), le cadre théorique de Bourdieu exploité par Laberge et Sankoff (1988) et questionné par la perspective féministe (Laberge, 1994) et enfin la sociologie foucauldienne retenue par Rail et Harvey (1995).

En guise de conclusion

Si l'on devait décrire la sociologie du sport au Québec, trois traits majeurs pourraient la caractériser, soit une sociologie enracinée dans sa société, au sens où ce sont les mouvements sociaux et politiques locaux qui ont déterminé sa naissance et la production de ses chercheurs, ces derniers participant activement aux débats qui ont

traversé et traversent encore le sport au Québec ; une sociologie marquée par la diversité des traditions théoriques et l'indépendance intellectuelle des chercheurs ; une sociologie fondamentalement d'inspiration critique dans son analyse de l'activité physique et du sport.

* Professeure de kinésiologie, Université de Montréal

Notes

1. Ce terme est une création terminologique des Québécois. Il témoigne de la volonté d'affirmation culturelle qui a ponctué l'histoire du Québec. En effet, on s'interdisait de faire l'emprunt linguistique du terme anglais *fitness* d'une part, et, d'autre part, on était peu attiré par l'expression « gymnastique volontaire » — utilisée en France pour désigner une réalité équivalente —, cette expression n'ayant pas du tout la même résonance au Québec. Sur la base du champ sémantique du terme *fitness*, les universitaires québécois en éducation physique ont donc créé l'expression « conditionnement physique » pour désigner la pratique d'activités physiques visant à améliorer la condition physique ou à maintenir une bonne condition physique.
2. Il s'avère impossible, dans l'espace qui nous est alloué, de fournir la totalité des références bibliographiques des documents cités dans ce texte. Toutefois, le lecteur intéressé à obtenir une référence, ou la totalité des références citées, n'a qu'à en faire la demande à Suzanne Laberge, Département de kinésiologie, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7 ; tél. : (514) 343-7934, téléc. : (514) 343-2181 ; courriel : suzanne.laberge@umontreal.ca
3. M. Yerlès et R. Boileau, « Sociologie de l'activité physique au Québec : une première rencontre », dans *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 5, n° 2 (1983), p. 446-456.
4. S. Laberge et J. Harvey, Présentation du numéro thématique sur le sport, dans *Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 1 (1995).
5. S. Laberge et Y. Girardin, « Questioning the Inference of Ethnic Differences in Achievement Values From Types of Sport Participation », dans *Sociology of Sport Journal*, vol. 9, n° 3 (1992), p. 295-306.
6. S. Laberge, J. Carpentier et M. Albert, « Sentiment d'appartenance nationale et expérience sportive », Congrès de l'ACFAS, 15 mai 1996.
7. G. Rail, J. Harvey et V. Gaston, « Québec 2002 and the Confrontation of Nationalisms », Sacramento (Ca.), Congrès de la N.A.S.S.S., 1995.
8. J. Harvey, « Sport and Québec Nationalism : Ethnic or Civic Identity ? », dans J. Sugden et A. Baimner (dir.), *Sport in Divided Societies*, Aachen, Meyer & Meyer Verlag, 1999, p. 31-50.
9. Rail, G. et Dallaire, H., « L'équité en éducation physique dans les écoles francophones canadiennes : parole aux enseignantes et enseignants », dans *Avante*, vol. 3, n° 1 (1997), p. 114-129.
10. S. Laberge et M. Albert, « Conceptions of Masculinity and of Gender Transgressions in Sport Among Adolescent Boys », dans *Men and Masculinities*, vol. 1, n° 3 (1999), p. 267.
11. G. Rail, « Seismography of the Postmodern Condition : Three Theses on the Implosion of Sport », dans G. Rail (dir.), *Sport and postmodern times*, Albany (NY), State University of New York Press, 1998, p. 143-161.
12. S. Laberge et M. Albert, « Sports à risque, rapports à la mort et culture postmoderne », dans É. Voiant, J. Lévy et D. Jeffrey (dir.), *Les risques et la mort*, Montréal, Méridien, 1996, p. 79-107.
13. J. Harvey et F. Houle, « Sport, World Economy, Global Culture and New Social Movements », dans *Sociology of Sport Journal*, vol. 1, n° 4 (1994), p. 337-355.
14. J. Harvey et G. Rail, « Les Jeux de 2002 à Québec ? », dans *Le Devoir*, 12 février 1992, p. B-8.
15. J. Harvey, « La vision du rapport Mills s'appuie sur de fausses prémisses », dans *La Presse*, 8 décembre 1998, p. B-3.
16. S. Laberge et M. Hallé, *Fardeau financier relié à la poursuite de l'excellence chez les athlètes québécois de haut niveau*, Rapport soumis à la Direction des sports, Ministère des Affaires municipales, Gouvernement du Québec, 1998, 39 p.

